

CANADA. }  
 PROVINCE DE QUÉBEC. }

Je, Jacques Picard, notaire, de Wotton, comté de Wolfe, district de Saint-François, et député à la législature de Québec pour les comtés unis de Richmond et Wolfe, déclare solennellement ce qui suit :—

Que je connais personnellement depuis au delà de quinze ans, M. Rémi Tremblay de Stoke Centre, employé par la Chambre des Communes, à Ottawa, comme traducteur du *Hansard* ;

Qu'à ma connaissance, le dit Rémi Tremblay a pris une part active dans la dernière élection fédérale, notamment dans la division électorale de Richmond et Wolfe, en faveur de M. Greenshields, le candidat libéral ;

Que j'ai rencontré le dit Rémi Tremblay dans une assemblée publique et politique, qui a eu lieu à Saint-Camille, le ou vers le 13 février dernier, où il y avait de réunis depuis 80 à 100 électeurs ; à cette même assemblée étaient aussi présents M. Ives, le candidat conservateur, M. Mulvena, avocat de Sherbrooke, et M. Patrick Brady, cultivateur de Wotton, comme orateurs dans les intérêts de M. Ives ;

Qu'à cette assemblée, M. Tremblay se trouvant seul de son côté, eut occasion de faire trois discours, où il attaqua violemment l'administration conservatrice sur la politique en générale, et dénonçant surtout Sir John A. Macdonald et M. Chapleau comme les ennemis les plus acharnés des Canadiens-français ; accusant, de plus, Sir John d'être le grand chef des orangistes, etc., etc. Qu'il était dans l'intérêt des habitants canadiens-français de la province de Québec d'en finir de suite avec ce chef orangiste, et de former une alliance avec M. Blake, l'ennemi des sociétés secrètes ;

Dans le cours de ses remarques, M. Tremblay a dit de plus ceci : Quant à lui, quoique employé par un gouvernement conservateur, il ne craignait point de risquer un salaire de mille piastres par année pour exprimer ses opinions et dénoncer la mauvaise conduite des conservateurs, notamment dans l'affaire Riel. De plus, qu'il s'attendait à ce que M. Ives lui tiendrait compte de sa conduite, en cette élection, mais que rien n'y faisait, c'était son patriotisme qui le conduisait.

Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, en vertu de l'acte passé dans la 37e année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Un acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

J. PICARD.

Signé et reconnu devant moi, à }  
 Wotton susdit, ce huitième jour }  
 de juin 1887.

JOSEPH BOURQUE, J. P.

CANADA, }  
 PROVINCE DE QUÉBEC, }

Nous, Joseph Tête, forgeron, et Ernest Gouin, cultivateur, tous deux du canton de St. Camille, déclarons solennellement ce qui suit :

Que nous connaissons personnellement M. Rémi Tremblay, de Stoke Centre, employé par la Chambre des Communes à Ottawa, comme traducteur du *Hansard*.

Que le dit Rémi Tremblay a pris une part active dans la dernière élection fédérale, notamment dans la division électorale de Richmond et Wolfe, en faveur de M. Greenshields, le candidat libéral.

Que nous avons rencontré le dit Rémi Tremblay dans une assemblée publique et politique qui a eu lieu ici, à St. Camille, le ou vers le 13 février dernier, où il y avait de réunis, depuis 80 à 100 électeurs. A cette même assemblée étaient aussi présents M. Ives, le candidat conservateur, M. Mulvina, avocat de Sherbrooke, M. Patrick Brady et J. Picard, M. P., de Wotton, dans les intérêts de M. Ives.

En cette assemblée M. Tremblay se trouvant seul de son côté, eut occasion de faire trois discours, où il attaqua violemment l'administration conservatrice, entr'autres dénonçant Sir John A. Macdonald et M. Chapleau comme les ennemis les plus acharnés des Canadiens-français ; et que lui il était employé sous le gouvernement mais qu'il ne craignait pas de risquer un salaire de mille piastres par année pour